



COMMUNIQUE DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au 30 juin 2022 / 00H00 (CET)

Après une expérimentation en 2021, le don par SMS récurrent devient effectif pour les associations et fondations françaises

Paris, le 30 Juin 2022

Après une expérimentation en 2021, le don par SMS récurrent devient effectif et tend à se développer en 2022. Cette nouvelle forme de don régulier, via débit sur la facture mobile, répond parfaitement aux attentes des Françaises et Français qui privilégient l'engagement sur le long terme comme le montre la progression constante des dons par prélèvement automatique.

Un parcours fluide permettant de faciliter les démarches des donateurs

Le parcours du don par SMS récurrent offre, en quatre étapes, la possibilité d'aider de façon **pérenne et sécurisée** la cause qui vous tient à cœur.

1. Souscription

Dans un premier temps, le donateur doit remplir un formulaire de don, choisir le montant du don mensuel - ce montant peut aller jusqu'à 50 euros - et indiquer son numéro de téléphone pour permettre le prélèvement automatique sur sa facture mobile.

2. Confirmation

Il est ensuite redirigé vers une page de confirmation de son opération, où il renseigne un code qu'il a reçu par SMS afin de valider la mise en place de son don récurrent.

3. Validation et remerciement

Dans un troisième temps, il reçoit alors deux SMS de confirmation de la part de l'opérateur de son don, ainsi que de la part de l'association. Le don est mis en place, plus besoin de sortir sa carte bancaire. Le prélèvement se fait automatiquement sur la facture opérateur.

4. Espace donateur

Maintenant que le don récurrent est mis en place, le donateur peut suivre ses dons et accéder à son reçu fiscal à partir de son espace client opérateur.

Des premiers retours très encourageants

Les expérimentations, réalisées en 2021, font ressortir un **montant moyen de don récurrent choisi de 10 €** et un **taux de résiliation extrêmement faible** de moins de 5 %.

« Le contexte COVID a entraîné une amplification des usages de solutions digitales mises en place par l'af2m comme le don par SMS. En 2021, les dons collectés par SMS ont doublé pour atteindre 1,3 millions d'euros au profit d'associations et fondations d'intérêt général et l'année 2022 avec la crise en Ukraine va, sans doute renforcer cette tendance. En rendant le don par SMS récurrent, et non plus simplement ponctuel, on donne la possibilité aux associations et fondations de diversifier leurs options de collecte, de pérenniser leur source de revenu, et de mieux toucher la population mobile first » remarque Renan Abgrall, Président de l'af2M.

« En 2022, une soixantaine d'association et fondations utilisent le don par SMS. La progression des montants collectés grâce à ce canal, est un bonne nouvelle pour le financement des organisations d'intérêt général alors que nous connaissons une difficulté à renouveler les donateurs. En rendant possible la récurrence du don par SMS, nous répondons au mieux aux pratiques et aux envies des donateurs qui recherchent fidélité, pérennité et facilité dans leur engagement » explique Pierre Siquier, Président de France générosités¹.

¹ France générosités est le syndicat professionnel des associations et fondations faisant appel aux générosités. Ses 131 membres sont des organisations engagées au service de l'intérêt général dans les domaines de la solidarité en France et à l'étranger, l'éducation, la protection de l'enfance, la santé et la recherche, l'inclusion sociale, la protection animale et environnementale, la culture, la défense des droits humains. Créé en 1998, France générosités a pour mission de défendre les intérêts de ses membres, promouvoir et développer les générosités, en s'appuyant sur une forte expertise technique et sectorielle.

www.francegenerosites.org / @generosites



A propos de l'af2m

En co-construisant avec les acteurs de l'écosystème des Télécoms, l'af2m encadre des marchés existants et innove afin de répondre aux enjeux majeurs du digital .

Créée en 2005, l'af2m (Association Française pour le développement des services et usages Multimédias Multi-opérateurs) regroupe et coordonne les travaux entre les opérateurs de communications électroniques et les groupements représentatifs des éditeurs de services et des prestataires techniques **visant à développer et promouvoir des services et des solutions multi-opérateurs B2B2C pouvant être une alternative à des solutions proposées par les GAFAs : Pub TV segmentée, Solutions de paiement sur facture opérateur (dont le ticketing et les dons par SMS), Marketing SMS, RCS Business Messaging et Mobile ID.**

Sont membres de l'af2m :

- Opérateurs de Télécommunications : Bouygues Telecom, Euro Information Télécom, Iliad, Orange, SFR, A6 Telecom, Worldline, Colt, Digital Virgo, Mobyjo, Odigo, Remmedia.
- Associations et groupements professionnels : GESTE, Mobile Marketing Association France, ACSEL, ADRT, AFRC, APNF, Association du paiement et GPMSE.

Retrouvez nos actualités et analyses sur notre [site](#) ainsi que  et 

Contact presse : Jacques-Olivier Barthes – presse@af2m.org – 06.61.73.59.36